

MAKK

11 Conseils

pour l'utilisation sûre de vos échelles

Guide pratique



Descendre quelques dossiers du haut du placard. Réapprovisionner le local de stockage. Changer la source de lumière dans la cuisine ou effectuer de petits travaux de peinture sur la façade : les échelles sont des outils indispensables dans le quotidien, que ce soit dans un ménage privé ou sur un chantier. Pratiquement chaque artisan a besoin d'une échelle, et dans l'industrie ces aides à la montée en diverses versions sont utilisées par des dizaines, voire centaines de personnes.

Afin de garantir la sécurité au travail en ce qui concerne les échelles, il existe toute une série de dispositions et règles qui sont à respecter. En collaboration avec la société GÜNZBURGER STEIGTECHNIK, nous vous proposons ci-après les 11 conseils les plus importants et les normes applicables.

Sommaire

Conseil 1	Respectez la norme SN EN 131	3
Conseil 2	Montez uniquement sur une échelle installée de façon sûre	4
Conseil 3	Choisissez le bon matériau pour votre échelle	4
Conseil 4	N'utilisez que des échelles stables et antidérapantes	5
Conseil 5	Les sabots des échelles doivent être remplacés	6
Conseil 6	Simple ou polyvalent – à vous de décider!	6
Conseil 7	Montez – en respectant des limites	7
Conseil 8	Adaptez la longueur à vos besoins	8
Conseil 9	Attache correcte et transport ergonomique	8
Conseil 10	En tant qu'employeur, respectez l'obligation de la formation	9
Conseil 11	Entretenez vos échelles – et protégez des vies!	10
	L'offre plus-value de MAKK: Contrôles des échelles	11
	Séminaires de sécurité publics de MAKK	12



Conseil 1

Respectez la norme SN EN 131

Afin d'éviter des demandes de compensation ou des réductions de prestations de la part des assurances, respectez les dispositions légales et n'achetez que des échelles certifiées selon la SN EN 131.

Cette norme s'applique à toutes les échelles standard comme les échelles doubles et d'appui. Elle règle de nombreux critères tels que fabrication, dimensions, matériaux, contrôles de fabricants et marquage, mais aussi la distance entre les marches et leur largeur. La distance entre les marches par exemple est limitée à 230 à 300 mm et celle entre les échelons à 250 à 300 mm. En règle générale, des tolérances dimensionnelles sont applicables ; en ce qui concerne les distances entre les marches et entre les échelons, cette tolérance s'élève à ± 2 mm.

Conseil 2

Montez uniquement sur une échelle installée de façon sûre

Lors de leur utilisation, toutes les échelles portables doivent être installées de façon stable et sûre. L'exploitant, resp. l'utilisateur en est responsable.

Les échelles sont à monter sur un sol solide, immobile et plane d'une dimension adaptée. Par l'utilisation d'accessoires appropriés, leur stabilité peut être augmentée en fonction de l'environnement : pour travailler sur des rampes ou escaliers par exemples, des rallongements pour les montants sont disponibles, sur des sols naturels (terre), on ajoute des embouts de terre. Selon les travaux à exécuter, des mesures additionnelles peuvent s'avérer nécessaires, telles que la fixation de l'échelle avec des sangles d'amarrage ou des crochets pour gouttières.

Conseil 3

Choisissez le bon matériau pour votre échelle

Les échelles en aluminium avec leur poids faible sont idéales pour des travaux à différents endroits.

Les échelles en bois s'utilisent de préférence dans un environnement « rude », p. ex. sur des chantiers.

Les échelles en matériau synthétique (échelles GRP) sont adaptées à des environnements où des substances nuisibles et agressives comme des acides et bases sont utilisées. Dans un tel environnement, l'utilisation d'acier et surtout d'aluminium n'est pas recommandée. Les échelles GRP ont également fait leurs preuves s'agissant de travaux sur ou à proximité de parties actives (sous tension électrique) d'installations électriques où le danger d'un choc électrique est réel. Les échelles en acier s'utilisent dans des locaux intérieurs industriels, comme p.ex. des salles de machine ou de stockage.



Conseil 4

N'utilisez que des échelles stables et antidérapantes

Pour la prévention d'accidents et un travail sûr, les échelles sont à poser de façon stable et antidérapante. Certaines échelles doivent être équipées d'une protection contre l'écartement sous forme de chaînes, sangles, jointures fixées etc. qui évite que les deux parties d'une échelle double ne glissent.

Pour augmenter leur stabilité, les échelles doubles présentent une construction évasée (plus larges en bas qu'en haut) ou sont équipées d'une embase. Depuis le 1er janvier 2018, les échelles d'appui d'une longueur de plus de 3,0 mètres doivent également présenter une base plus large.

Les échelons, marches et plateformes sont à recouvrir d'une surface antidérapante. Les exigences concernant l'antidérapance dépendent de l'environnement de travail. Les revêtements «clip step» et «clip-step R13» pour échelles à marches et «SprossenSafe R13» pour échelles à échelons de GÜNZBURGER STEIGTECHNIK augmentent l'antidérapance.

Conseil 5

Les pneus usagés doivent être remplacés

Nous savons tous que des pneus usés constituent un danger dans la circulation routière et que par conséquent il existe des dispositions concernant leur remplacement. S'agissant des échelles, les sabots d'échelles sont sujets à une forte usure. Pour un travail sûr, contrôlez et remplacez donc régulièrement les sabots et évitez qu'une échelle ne glisse à cause d'un sabot sans profil.

Les autres pièces consommables comme les jointures, charnières, roulettes à ressorts et dispositifs anti-soulèvement doivent également être contrôlées, nettoyées, graissées et remplacées le cas échéant. Ceci n'augmente pas seulement la durée de vie des échelles, mais aussi votre sécurité.

Les échelles sont des outils portables. Veillez surtout lors de leur transport à ce qu'elles ne soient pas endommagées, parce que la moindre fissure dans les échelons ou marches constitue un grand risque de sécurité.

Avec un contrôle régulier, soit annuel, de vos échelles – de préférence par une société externe et indépendante comme MAKK AG – vous répondez aux exigences de sécurité au travail de la SUVA.

Conseil 6

Simple ou polyvalent – à vous de décider!

Qu'elle soit utilisée à l'intérieur ou à l'extérieur, montée à un endroit fixe ou emmenée avec soi, le choix de l'échelle dépend toujours de la tâche à exécuter.

- Les échelles doubles, polyvalentes et plurivalentes se montent partout et se prêtent donc à multiples usages.
- Les échelles d'appui, coulissantes et coulisse à corde se prêtent à des travaux spéciaux à un seul endroit ou sont utilisées pour accéder à un lieu de travail plus haut.
- Au cas où elles sont utilisées pour divers travaux, les échelles polyvalentes ou plurivalentes sont recommandées à cause de leur flexibilité d'emploi et malgré leur poids plus important.



Conseil 7

Montez – en respectant des limites

Toutes les échelles professionnelles et sûres sont marquées par les consignes de sécurité correspondantes sous forme de pictogrammes. Ces consignes informent sur la charge maximale, la cornière d'appui correcte pour échelles d'appui, l'interdiction de se pencher latéralement et sur les échelons/marches accessibles:

- Echelles doubles accessibles des deux côtés : les deux derniers échelons/marches ne sont pas accessibles.
- Echelles d'appui : les trois derniers échelons/marches ne sont pas accessibles.
- Echelles polyvalentes à trois sections: les quatre derniers échelons d'une échelle coulissante montée sur une échelle double ne sont pas accessibles.

Les échelles d'appui qui servent à accéder à des lieux de travail plus hauts doivent dépasser l'endroit d'appui d'au moins un mètre s'il n'existe aucune autre barre de retenue.

Conseil 8

Adaptez la longueur à vos besoins

Les exigences de sécurité du conseil 7 définissent la longueur de l'échelle:

- La hauteur de travail maximale (indication du fabricant) désigne la hauteur accessible par une personne de taille moyenne qui se trouve sur le dernier échelon/marche ou plateforme accessible. En règle générale, ceci est la hauteur de travail plus env. 2 mètres.

Le transport éventuel a également une influence sur le choix:

- Si elle s'utilise toujours dans le même environnement, p. ex. dans l'entreprise, une échelle d'appui légère d'une section est la bonne.
- Si elle doit être pliable ou coulissante pour permettre son transport dans un véhicule, on choisit de préférence une échelle pliable, polyvalente ou télescopique.

Conseil 9

Attache correcte et transport ergonomique

Une échelle peut s'abîmer lors du transport, si par exemple elle n'est pas correctement attachée ou si elle n'est pas « bien traitée », c'est-à-dire jetée sur la surface de chargement ou dans l'habitacle d'un véhicule. De tels dommages représentent un risque pour votre sécurité. Veillez donc à ce que l'échelle soit attachée et transportée correctement, pour ne pas mettre en danger les autres usagers du trafic.

Quand vous portez une échelle, prêtez attention à votre santé et à l'ergonomie. Les échelles à marches de GÜNZBURGER STEIGTECHNIK sont par exemple équipées de la zone de prise « ergo-pad » qui vous indique où se trouve leur barycentre ergonomique. Les échelles avec emboises peuvent être rééquipées d'un « roll-bar » à l'aide duquel elles sont roulées et non pas portées au prochain lieu de travail. Ceci est plus ergonomique et ménage le dos, parce que l'effort physique nécessaire se réduit à la moitié.



Conseil 10

En tant qu'employeur, respectez l'obligation de la formation

Les échelles sont des équipements de travail et relèvent en conséquence de l'OPA, de l'Ordonnance sur la prévention des accidents, et des directives CFST qui comportent les dispositions légales applicables et les obligations de la formation.

En tant qu'employeur, vous êtes obligé de former vos collaboratrices et collaborateurs de manière suffisante, appropriée et au préalable quant à l'utilisation des équipements de travail. En plus, vous devez compléter leur formation régulièrement, au moins une fois par année. La date de chaque formation et le nom de l'instructeur sont à retenir par écrit.

Conseil 11

Entretenez vos échelles – et protégez des vies !

Avant chaque utilisation d'une échelle, un contrôle visuel pour détecter des défauts graves est obligatoire. Selon la SUVA, les échelles doivent en plus être contrôlées régulièrement quant à leur état de sécurité. De tels contrôles d'échelles et formations à la sécurité pour responsables font partie de l'offre plus-value de MAKK (voir pages 11 et 12).

Les consignes pour le maintien et l'entretien des échelles se trouvent dans les manuels des fabricants, qui depuis 2018 sont à fournir aux clients avec chaque échelle.

GÜNZBURGER STEIGTECHNIK donne les consignes suivantes dans son manuel:

- Les échelles doivent être entretenues régulièrement en fonction de la fréquence d'usage et des impacts environnementaux. L'entretien comprend le nettoyage, le contrôle des pièces mobiles et leur graissage, si nécessaire.
- De forts encrassements sont à éliminer avec de l'eau chaude et un produit de nettoyage usuel, l'échelle est ensuite essuyée avec un chiffon propre. Aucun produit de nettoyage avec solvants ne doit être utilisé.
- En cas de besoin, les pièces mobiles comme les charnières, roulettes à ressorts et dispositifs anti-soulèvement doivent être traitées avec une graisse en spray usuelle (p. ex. HHS 2000).
- Il est interdit d'utiliser de l'huile pour le graissage. Veillez à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou huile sur les échelons/marches et leurs revêtements. Si vous en voyez quand-même, nettoyez l'échelle toute de suite, p.ex. avec de l'alcool dénaturé.
- Les échelles en bois ne doivent pas être traités avec des peintures opaques et étanches à la vapeur d'eau.

L'offre plus-value de MAKK

Ne laissez pas au hasard la santé de vos collaboratrices et collaborateurs.

Des contrôles d'échelles réguliers selon les dispositions de la CFST/SUVA et des formations de sécurité font partie de l'offre plus-value de MAKK. Mettez tout en œuvre pour éviter des accidents et pour sauver des vies.

Contrôle des échelles de MAKK

Responsabilité et sécurité dans votre entreprise

Manque de temps et de savoir-faire et concentration sur les compétences premières incitent de plus en plus d'entreprises à s'abonner à notre service : nous établissons un inventaire de toutes vos échelles et contrôlons leur état et leur fonctionnalité à intervalles fixes et sur place. Du matériel défectueux est éliminé de suite, les défauts sont enregistrés et les échelles sûres certifiées d'un sigle MAKK et de la date de contrôle.



Vos avantages

- Vous recevez un inventaire complet
- Vous recevez tous les rapports de contrôle
- Vous vous déchargez de tâches administratives
- Toutes vos ressources restent à votre disposition
- Des réparations mineures sont effectuées sur place
- Nous nous occupons de tout – même des pièces de rechange

Demandez-nous des informations complémentaires sous

tél. 052 647 22 00 ou info@makk.ch



Séminaires de sécurité publics de MAKK

MAKK offre des séminaires de sécurité publics et pour entreprises. Les participant-e-s acquièrent le titre «Spécialiste qualifié-e pour le contrôle d'échelles mobiles, marchepieds et plateformes».

[Vous trouvez les dates et lieux des séminaires publics sur le site web de MAKK.](#)

En plus, nous organisons des séminaires d'une journée à partir de 6 personnes directement dans votre entreprise.

Objectifs d'apprentissage

- Vous savez comment utiliser, correctement et en toute sécurité, les échelles et marchepieds et vous augmentez, par leur sensibilisation, la sécurité au travail de vos collaborateurs et collaboratrices.
- Vous savez assurer l'état réglementaire de vos échelles et marchepieds et évitez ainsi des accidents de travail.

Contenu du cours

- Dispositions légales et responsabilité de l'entreprise
- Contrôles Suva : chance ou menace ?
- Dangers potentiels émanant des différents échelles et marchepieds
- Maniement sûr et utilisation selon les normes des échelles et marchepieds
- Comment identifier les échelles et marchepieds défectueux et que faire avec ?
- Méthodes de contrôles, contrôles réguliers, marquage et documentation
- Astuces pour la réparation et le maintien
- Partie pratique : contrôle et évaluation des échelles et marchepieds de votre entreprise

Vous recevrez de plus amples informations ou une offre pour un séminaire d'entreprise sous tél 052 647 22 00 ou info@makk.ch

En collaboration avec notre partenaire
GÜNZBURGER STEIGTECHNIK GMBH
steigtechnik.de

MAKK

MAKK AG | Rheinauerweg 17 | 8447 Dachsen | Tél. 052 647 22 00 | makk.ch

